FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DARTS

PARTENAIRE OFFICIEL

PASSEPORT COUPE DE FRANCE 2018

Ce passeport « Coupe de France » est réservé à tout(e) joueur (se) non licencié à la FFD.
Vous ne devez pas être licencié à la WDF et vous devez résider en France.
Son prix est de 20,00 €.

Ce bulletin doit être renvoyé, accompagné du chèque à l'ordre de la Fédération Française de Darts chez le Directeur Sportif fédéral : M. Willy LELONG, 15 rue des Lauriers – 53700 VILLAINES LA JUHEL

Coordonnées du joueur
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse postale :
Code postal :
Ville :
E-mail / Téléphone :